

QUAND L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES NON-LINGUISTIQUES DOIT S'APPUYER SUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Anca BOGDAN¹

Résumé

L'importance des filières francophones dans les universités scientifiques et techniques n'est plus à démontrer pour la formation professionnelle des étudiants mais aussi pour le renforcement de la maîtrise du français et de son emploi dans les plus diverses situations de communication. Dans cette structure, le français jouit d'un double statut, celui de langue d'enseignement des disciplines de spécialité et celui de discipline d'enseignement, à côté d'au moins une autre langue étrangère. De ce double statut découlent pas mal d'obligations pour les enseignants de français en tout premier lieu mais pour les enseignants de disciplines non-linguistiques aussi. Les premiers doivent répondre aux demandes de formation en français de spécialité et de la communication professionnelle mais aussi, de l'avis des derniers, aux exigences de formation au français sur objectifs universitaires, ou que, avant d'utiliser le français sur les lieux de travail, l'étudiant doit l'utiliser pour accomplir ses tâches scolaires.

Les enseignants des disciplines non-linguistiques ont été interrogés sur ce que, à leur avis, les étudiants doivent maîtriser en français pour faire face aux obligations scolaires.

Mots clés : activité, compétences, donnée empirique, évaluation, situations de communication

L'objet de la recherche:

Déterminer les besoins de formation en français pour les étudiants de la filière francophone.

Objectifs secondaires:

1. Identifier les compétences langagières pour l'enseignement des disciplines non-linguistiques dans le cadre de la filière francophone.
2. Evaluer les compétences langagières des étudiants de la filière francophone dans la perspective des professeurs de disciplines non-linguistiques.

¹ Chargée de cours, Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, anca.bogdan@gmail.com

3. Identifier les voies de coopération entre les professeurs de disciplines linguistiques (particulièrement de FLE) et ceux qui enseignent des disciplines non-linguistiques.

La méthode utilisée pour la collecte de données empiriques a été l'enquête par questionnaire comprenant 33 questions techniques et 8 questions d'identification et de segmentation. Le questionnaire a été distribué dans l'intervalle 1.11 – 10.12.2010 directement aux répondants, des enseignants de disciplines non linguistiques à la filière francophone de la Faculté d'administration des affaires (enseignement en langues étrangères) de l'Académie d'Études Économiques de Bucarest.

Représentativité de l'échantillon et profil du répondant.

La population totale visée a été de 64 enseignants qui assurent la formation de spécialité (non-linguistique) à la filière francophone, au niveau de la licence et du master. Après la collecte des questionnaires, nous avons retenu un échantillon de 18 répondants, qui est représentatif au niveau de la population visée et des spécialités et niveaux d'études concernés par la recherche.

Les répondants représentent 28,13% du nombre d'enseignants de disciplines non-linguistiques de la filière. Ils sont en proportion de 72,2% femmes et 27,8% hommes (la population totale a une proportion de 71,9% femmes contre 28,1% hommes).

Ces enseignants proviennent de différentes chaires de spécialité de l'ASE et assurent la formation au niveau de la licence et du master (cours magistraux et travaux dirigés). Leur distribution par chaires et années d'études est représentée par la figure no. 1.

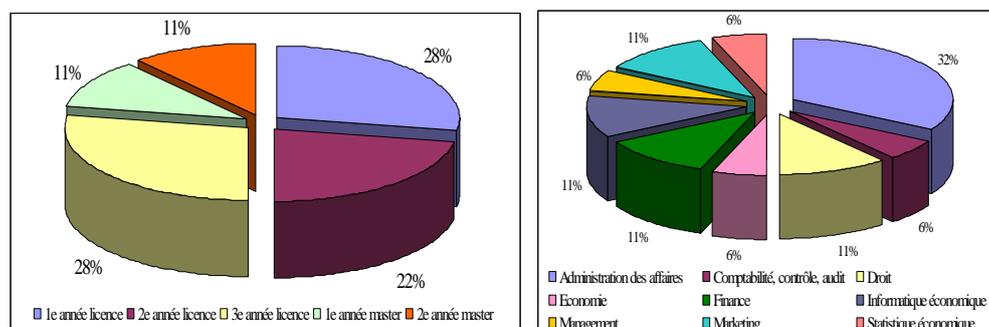


Fig no. 1. Structure de l'échantillon en fonction de l'année d'études dans laquelle les professeurs enseignent et leur chaire d'origine

Les répondants sont pour la plupart diplômés de l'enseignement supérieur économique en différentes spécialités (89,9%), le reste étant diplômés en sciences juridiques ou sciences de l'ingénieur. Deux des répondants ont une double spécialité : sciences économiques et études philologiques (roumain/anglais et français/chinois). Au niveau du doctorat, la structure est presque la même : 89,9% des répondants ont obtenu ou préparent leur doctorat en sciences économiques, tandis que 11,1% ont fait des études doctorales dans le domaine du droit (droit commercial, respectivement droit du travail). Trois répondants (16,6%) ont un deuxième doctorat : en littérature roumaine, en philosophie et en sciences de l'ingénieur. Deux répondants (11,1%) ont bénéficié de formations doctorales en cotutelle en France.

Au niveau de la formation professionnelle, les répondants citent des masters en différentes spécialités économiques ou de droit des affaires (55,5%) et des formations à l'enseignement des disciplines économiques/juridiques (modules pédagogiques – obligatoires pour exercer la profession). 55,5% des enseignants ayant répondu aux questions ont suivi des formations francophones organisées par des universités françaises soit en France, soit délocalisées (surtout des DESS ou des DEA organisés par l'Université d'Orléans, l'Université de Nancy 2, l'Université des Sciences Sociales de Toulouse, l'Université Bordeaux IV, l'Université des Sciences et Technologies de Lille). 83,3% des répondants mentionnent également des cours de spécialisation correspondant à leur profil (comptabilité, statistique, finances, management, informatique, management universitaire, management des projets) ou des formations à la recherche.

La figure no 2 présente la distribution en fonction de l'ancienneté des répondants dans l'enseignement.

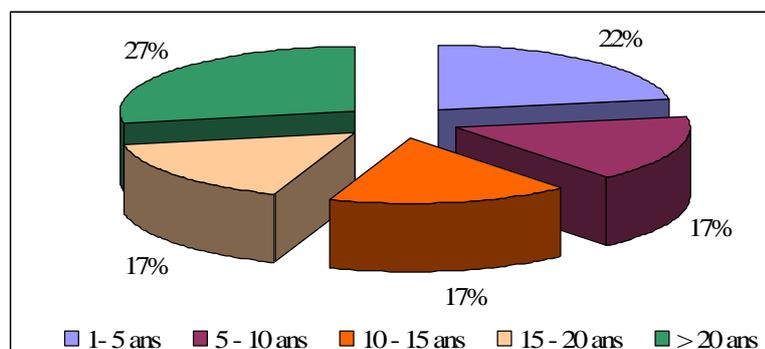


Fig. no. 2. Structure de l'échantillon en fonction de l'ancienneté dans l'enseignement des répondants

La structure de l'échantillon par groupes d'ancienneté dans l'enseignement est presque identique à celle par groupes d'ancienneté dans le département actuel : pour 89,9% des enseignants questionnés, les deux coïncident - ils ont commencé leur carrière dans l'enseignement à l'ASE. La majorité des répondants sont des employés permanents de l'université (94,4% des répondants), les autres sont des professionnels employés comme vacataires. 38,8% des répondants enseignent exclusivement à la Faculté d'administration des affaires en langues étrangères, tandis que les autres enseignent des cours (en roumain) dans le cadre d'au moins une autre faculté de l'ASE. L'Académie est le seul emploi dans l'enseignement pour 81,8% des personnes questionnées. Parmi ceux qui enseignent à l'extérieur de l'université, trois personnes (13,6%) déroulent des missions d'enseignement en tant que professeur invité dans des universités étrangères et d'autres dispensent des cours complémentaires dans des universités roumaines.

L'apprentissage du français par les enseignants de disciplines non-linguistiques

Tous les répondants ont commencé l'apprentissage du français à l'école. 66,6% ont poursuivi cet apprentissage pendant leurs études universitaires (41,6% d'entre eux ont suivi une formation francophone), 27,7% ont également suivi des cours dans un centre de langues et 18,2% ont bénéficié de cours privés. Pour ce qui est de la certification des compétences langagières, seulement une personne possède un DALF C1 délivré par l'Institut Français de Bucarest. Plus d'un tiers des répondants sont titulaires d'un diplôme national français (licence, master ou doctorat) et l'un des répondants est diplômé, comme première spécialisation, d'une faculté de lettres et littératures étrangères avec le français comme langue principale.

En ce qui concerne les motivations pour enseigner en français, elles sont multiples. La plupart des enseignants (88,9%) mentionnent une demande institutionnelle plus ou moins formelle, soit de la part de la faculté (doyen), soit du chef de la chaire dont il/elle fait partie ou bien de la part d'un collègue. Cette demande est motivée par le départ à la retraite d'un titulaire (18,75% des cas), l'introduction d'une discipline nouvelle (12,5% des réponses) ou des offres d'emploi adressées aux diplômés de la faculté (18,75%). L'amour de la langue représente aussi une motivation importante pour 18,75% des répondants. L'une des personnes questionnées

considère l'enseignement en français comme une voie de développement professionnel, tandis qu'une autre a choisi ce métier parce qu'elle aime enseigner (en n'importe quelle langue).

Deux tiers des personnes questionnées enseignent en français depuis la création de la filière francophone (pour ceux qui ont une ancienneté supérieure à 20 ans) ou depuis le début de leur activité dans l'enseignement. Les autres 33,3% ont commencé à enseigner en français dans les quatre dernières années (ce sont pour la plupart des personnes qui ont remplacé des titulaires partis à la retraite).

Tous les répondants affirment avoir appris le français de spécialité pendant leurs études supérieures. 16,6% d'entre eux ont complété ces connaissances au moment où ils ont commencé à enseigner en français et 11,1% l'ont fait lors de cours de formation en langues.

L'auto-évaluation du niveau en français général relève un niveau bon (55,6% des répondants), voire très bon (le reste de 44,4%). Pour ce qui est du français de spécialité, 66,7% des professeurs estiment avoir un niveau très bon, tandis que les autres le jugent comme « bon ». Sur une échelle de 1 (faible) à 4 (très bonne), les notes moyennes sont de 3,44 / 4 pour le français général et 3,67 / 4 pour le français de spécialité.

Pour l'analyse des compétences de communication en français, les enseignants questionnés ont été demandés à noter leurs capacités de lire, écouter, parler et écrire en français sur une échelle de 1 (faible) à 4 (très bonne). Les résultats moyens sont présentés dans la figure no 3 ci-dessous.

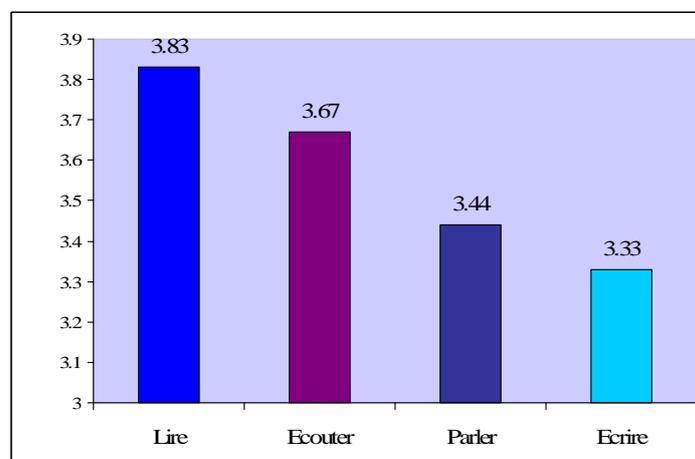


Fig. no. 3. Auto-évaluation des compétences de communication en français des enseignants de disciplines non linguistiques

En ce qui concerne les difficultés liées à l'enseignement en français, 38,8% des répondants affirment n'en avoir pas. La moitié des répondants indiquent comme difficulté la rédaction des cours « à la française ». Une autre difficulté est liée à la présentation libre d'un cours magistral et la correction des copies des étudiants (pour 16,7% des répondants).

L'interaction avec les étudiants en ce qui concerne la langue française se concentre sur les aspects suivants (plusieurs choix sont possibles, les réponses sont citées en ordre décroissant de la fréquence des mentions):

- ✓ enseignement du lexique de spécialité : 61,1% des réponses ;
- ✓ correction du contenu, mais aussi les fautes de langue : 61,1% des réponses (avec la remarque de l'un des répondants que les fautes de langue ne sont pas nécessairement reflétées dans l'évaluation finale) ;
- ✓ correction de l'expression orale des étudiants : 50% des réponses ;
- ✓ enseignement des particularités du discours économique : 38,9% des réponses ;
- ✓ correction exclusive du contenu et non prise en considération des fautes de langue : 33,3% des réponses ;
- ✓ enseignement des différentes formes de communication écrite de spécialité (compte rendu, résumé etc.) : 16,7% des réponses.

Compétences des étudiants de la filière francophone

En ce qui concerne les besoins de formation des étudiants de la filière francophone, les enseignants questionnés considèrent qu'il est nécessaire de savoir :

- ✓ rédiger un mémoire, une dissertation, une thèse – en unanimité (100%) ;
- ✓ rédiger un document professionnel (compte-rendu, synthèse, rapport, exposé) – 94,4% des réponses ;
- ✓ interagir lors d'une réunion, un débat, un entretien – 88,9% des réponses ;
- ✓ prendre des notes d'après les cours magistraux – 83,3% des réponses.

Les répondants considèrent que cette formation des étudiants représente une responsabilité partagée entre les enseignants de l'enseignement universitaire (88,9% mentions pour les enseignants de français et 50% pour les professeurs de disciplines non-linguistiques), et ceux de l'enseignement préuniversitaire (55,5% mentions pour les enseignants en langue maternelle et 55,5% mentions pour les enseignants de français).

En ce qui concerne l'acquis de ces compétences par les étudiants, les avis sont partagés : la moitié des enseignants questionnés ont donné une réponse positive, tandis que l'autre moitié considère que cet acquis n'est pas assuré. 66,6% des répondants considèrent qu'il serait utile d'assurer une telle formation à l'université, en roumain. Cette formation devrait être organisée sous la forme d'un cours optionnel selon 44% des répondants. Les autres options seraient : un cours intégré au module pédagogique (22,2% des réponses), un cours pratique obligatoire (16,6% des réponses) ou un cours de roumain de spécialité (16,6% des réponses).

Les supports pédagogiques recommandés pour l'étude individuelle sont présentés dans la fig. no 4, selon la fréquence de leur utilisation. Les supports les plus populaires pour l'étude individuelle sont les manuels et les cours publiés.

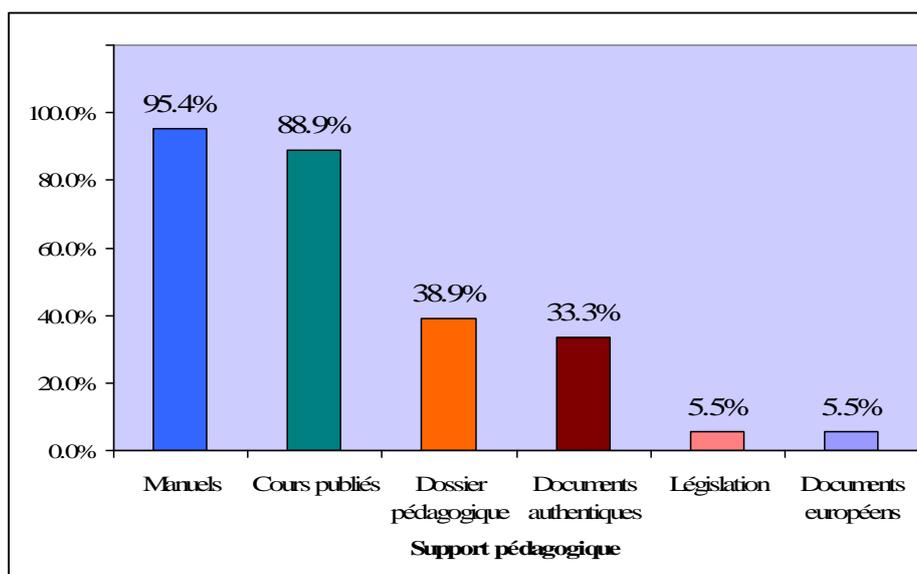


Fig. no. 4. La fréquence de l'utilisation des divers supports pédagogiques recommandés pour l'étude individuelle

Le classement des activités déroulées pendant les séminaires / travaux dirigés est présenté dans le tableau no 1 selon deux critères :

- ✓ la fréquence des réponses indique si l'activité respective est utilisée en classe par le répondant respectif,
- ✓ la popularité parmi les étudiants représente l'évaluation, selon le professeur, sur une échelle de 1 (les étudiants aiment beaucoup) à 3 (les étudiants aiment peu), de la préférence des étudiants pour l'activité respective.

Tableau no 1
Les activités préférées par les étudiants, selon les professeurs

Activité	Fréquence	Popularité parmi les étudiants
Simulation	55,5%	1,50
Étude de cas	88,9%	1,27
Exposé oral	38,9%	2,43
Projet	72,2%	1,85
Débat	61,1%	1,73
Discussions	50,0%	1,66
Travail en équipe	77,8%	1,36

En analysant la fréquence des réponses, on peut constater que les méthodes les plus utilisées par les enseignants pendant les séminaires sont les études de cas, le travail en équipe et les projets. Les étudiants préfèrent les études de cas, le travail en équipe et les simulations. Les exposés oraux sont les moins populaires parmi les étudiants, selon leurs professeurs.

Quant au niveau en français des étudiants, les enseignants le considèrent globalement bon (61,1% des réponses), voire très bon (11,1%). Les autres enseignants questionnés considèrent que les étudiants ont un niveau moyen. 21,4% des répondants ont commenté qu'il est difficile de faire une évaluation globale car les groupes ne sont pas homogènes du point de vue de la maîtrise de la langue.

Les enseignants considèrent que les étudiants se débrouillent le mieux lorsqu'il s'agit de la compréhension orale (55,5% des répondants) et de la lecture des textes en français ou la participation à une conversation en

français (38,8% des réponses). Les activités de communication en français qui sont difficiles pour les étudiants sont l'expression en continu et l'expression écrite (66,7% des réponses), suivies par la participation à une conversation (27,7% des réponses).

L'évaluation des compétences des étudiants selon le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer est représentée dans la fig no 5.

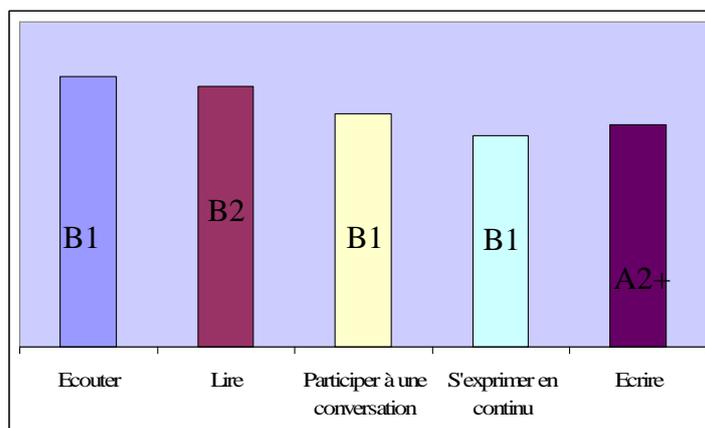


Fig. no. 5. Evaluation des compétences langagières des étudiants de la filière francophone par les enseignants des disciplines non-linguistiques

La fig. no 5 présente les évaluations moyennes pour les compétences en français des étudiants. Les évaluations sont assez dispersées, allant de A1 à C1/C2 pour une même année d'études et une même compétence. Cela peut avoir deux explications : l'hétérogénéité des groupes et les attentes différentes de la part des professeurs.

Pour ce qui est du travail individuel, la plupart des enseignants questionnés (88,9%) demandent aux étudiants de préparer des devoirs hors classe. Ces devoirs consistent d'habitude en exercices et applications à préparer, des études de cas, des analyses de documents/textes de spécialité ou des exposés sur un thème donné. Moins fréquemment (11,1% des réponses), il s'agit de la préparation d'un débat qui aura lieu en classe.

Lorsqu'il y a des difficultés de compréhension de la part des étudiants, 55,6% des enseignants affirment ne pas avoir recours à une autre langue que le français pour expliquer les concepts. Les autres recourent au roumain s'ils veulent mieux expliquer des choses difficiles.

La relation enseignant de discipline non-linguistique – enseignant de français

Selon la majorité des répondants (77,8%), les enseignants de français qui enseignent dans une université scientifique et/ou technique ont besoin d'une formation spéciale. Ils considèrent que cette formation spéciale devrait se dérouler dans le cadre d'une spécialisation postuniversitaire / master ou en formation continue (42,8% des réponses), tandis que d'autres considèrent qu'elle devrait commencer pendant le cycle de licence (21,4%).

Les enseignants de disciplines non-linguistiques estiment que cette formation doit concerner :

- ✓ le domaine économique (11,8% des réponses),
- ✓ la communication professionnelle économique (5,9% des réponses),
- ✓ le langage spécialisé (5,9%),
- ✓ une combinaison des trois (23,5% des réponses),
- ✓ une combinaison entre le domaine économique et le langage de spécialité (11,8%),
- ✓ une combinaison entre le domaine économique et la communication professionnelle économique (11,8% des réponses),
- ✓ une combinaison du domaine économique, la communication en général, la communication professionnelle économique, le langage de spécialité et le français académique (5,9% des réponses),
- ✓ une combinaison entre la communication en général, le langage de spécialité et le français académique (5,9% des réponses),
- ✓ une combinaison entre la communication en général, la communication professionnelle économique et le français académique (5,9% des réponses),
- ✓ une combinaison entre la communication professionnelle économique et le français académique (5,9%).

Les domaines de spécialisation les plus cités sont les sciences économiques (fréquence de 64,7%), la communication professionnelle et le langage de spécialité (à égalité, avec des fréquences de 58,8%).

Questionnés à propos de la modalité de rédaction de leurs supports de cours, les enseignants de disciplines non-linguistiques ont répondu à l'unanimité qu'ils rédigent leurs matériels directement en français. 11 sur

18 enseignants questionnés enseignent le même cours dans une autre langue (roumain ou anglais). Parmi eux, seulement deux (18,2%) rédigent un seul cours, qu'ils traduisent ultérieurement. Les autres affirment qu'ils rédigent des matériels distincts pour chacun des cours.

La majorité des enseignants questionnés (94,4%) considèrent qu'il est souhaitable de collaborer avec les enseignants de français et que cette collaboration pourrait améliorer le niveau en français des étudiants.

Environ un tiers des répondants (35,3%) envisagent une collaboration visant l'amélioration de leurs compétences de communication (communication professionnelle économique, enrichissement du vocabulaire de spécialité, discours académique, français contemporain). 23,5% des répondants voient cette collaboration comme un échange d'informations et une possible coopération pour la rédaction d'articles ou des cours, ou bien la participation en commun à des activités organisées pour les étudiants. Un autre volet de cette collaboration peut être l'échange d'informations en vue d'harmoniser les curricula et le contenu des cours (17,6% des réponses).

Les enseignants de disciplines non-linguistiques considèrent que les aspects à améliorer dans la formation en français des étudiants sont ceux liés à l'expression orale (participation à une conversation / un débat, faire une présentation, maîtrise de la langue parlée contemporaine – 29,4% des répondants), au vocabulaire économique (29,4% des répondants), au français académique (17,6%), à la communication en général (11,7%) et à la communication professionnelle économique en particulier (11,7%).